

Campagne de la coalition Climat 21 : « Si on ne fait rien, personne ne le fera à notre place »

Comment faire en sorte de mobiliser le grand public sur la question climatique ? Par la médiatisation ! C'est la raison pour laquelle la coalition Climat 21 qui regroupe 130 organisations de la société civile, dont le C.C.F.D.-Terre Solidaire, désignée « Grande Cause Nationale 2015 » par le gouvernement, a lancé, la semaine dernière, une campagne de mobilisation, en amont de la COP 21, en s'appuyant sur l'agence de publicité BDDP et Fils. Pour sensibiliser à l'urgence d'agir pour le climat, l'agence a fait le choix d'un registre inhabituel : démontrer par l'absurde que l'humanité n'a pas d'autre choix que de se mobiliser. Et que si elle ne fait rien, personne ne le fera à sa place. La campagne met le public face à la dure réalité : l'être humain est seul à pouvoir régler un problème qu'il a lui-même créé. Son comportement a provoqué le dérèglement climatique, qui, en menaçant les équilibres naturels, le met lui-même en danger.

Il faut donc arriver à un accord international contraignant, dans le cadre de la COP 21, dans un esprit de solidarité entre les peuples, et adapté à la gravité des effets des dérèglements climatiques. Pour cela, il faudra, selon le C.C.F.D.-Terre Solidaire, statuer sur des exigences incontournables. D'abord, rester en deçà d'un réchauffement moyen de 1,5°C sur la planète. Puis, travailler à la fin des énergies fossiles et au développement des énergies renouvelables. Il faut par conséquent une exigence de justice climatique, de transition écologique et sociale et de solidarité internationale, qui passe par la reconnaissance de la responsabilité commune, mais différenciée des Etats, en particulier entre pays développés et pays en voie de développement. Cela passe aussi par la défense de l'accès aux ressources et aux territoires par et pour les populations locales, ainsi que l'instauration d'un cadre de protection des « droits humains ». Ce cadre

devrait imposer le consentement libre, préalable et éclairé des populations ainsi que la possibilité de recours et d'accès à la justice dans les projets et investissements portés au nom de la lutte contre les dérèglements climatiques, pour qu'ils n'aillent pas contre leurs droits.

Une autre exigence importante dans ces accords internationaux, c'est le refus d'une délégitimation, sans régulation, au secteur privé du financement des objectifs climat/développement, pour ne pas voir fleurir de « fausses bonnes solutions » à leurs profits et au détriment du pouvoir des Etats et du développement des populations. Enfin, reste le grand volet des modèles agricoles et des systèmes alimentaires durables. Un triple appel est lancé. Celui de plébisciter les vraies solutions contre ce dérèglement climatique comme la défense des agricultures paysannes, la valorisation des semences locales et traditionnelles, et les pratiques agro-écologiques. Deuxièmement, un appel à éradiquer, dans les projets et les faits, les fausses solutions qui ont des impacts négatifs sur la souveraineté alimentaire, comme les politiques d'agro-carburants ou la tristement fameuse « agriculture intelligente face au climat » qui fait la promotion des intrants chimiques, des pesticides et des OGM. Enfin un appel à lutter contre la financiarisation des territoires et des ressources, qui se traduit par les accaparements et les privatisations massives des territoires, au détriment de la sécurisation de l'accès aux ressources naturelles par et pour les populations locales.

Cette campagne médiatique lancée par la Coalition Climat 21 met en garde contre cette lâcheté qui consisterait à espérer que la solution vienne d'ailleurs. Elle affirme l'impérieuse nécessité d'agir pour le climat par son mot d'ordre : « Si on ne fait rien, personne ne le fera à notre place ! »